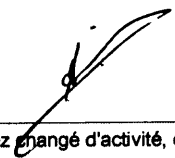


Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 26/09/2024 - 32277 - 2021 B 01086 - 893 358 002 - A C RENOVATION

26 SEP 2024

32271

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes			
Déclaration néante			
Si PME innovantes			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)			
A ADRESSES DE L'ENTREPRISE		15 RUE FERNAND PELLOUTIER	
adresse du siège social		93700 DRANCY FRANCE	
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :			
Adresse de messagerie			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			
B ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
Activités exercées		Travaux de peinture et vitrerie	
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC			
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :			
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :			
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer :			
l'État de résidence		le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	
Forme juridique de l'entité du groupe		Désignation de l'entité du groupe	
Numéro, type et nom de la voie de l'entité du groupe			
Complément de distribution de l'entité du groupe			
Lieu-dit, hameau de l'entité du groupe			
Code postal de l'entité du groupe		Ville de l'entité du groupe	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?		Oui	Si oui, nom du logiciel utilisé : EBP

IPB* CONSEILS
104 Boulevard Davout
75020 PARIS
RCS PARIS 848 381 539
TEL. 06 56 77 01 93

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION			
1 Résultat fiscal			
Bénéfice imposable au taux normal			
Bénéfice imposable à 15 %			
Déficit			374
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values			
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%			
Plus-values à long terme au taux de 19%			
Autres Plus-values imposables au taux de 19%			
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%			
Plus-values exonérées art. 238 quindecies			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies
Société d'investissements immobiliers cotée		Autres dispositifs	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer			
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI			
D IMPUTATIONS			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)			
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %			

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ									
								Formulaire néant	
ACTIF				Exercice clos en N					
				Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3	
Actif immobilisé									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial		010		012				
	Autres		014		016				
Immobilisations corporelles			028	8 038	030	1 608		6 430	
Immobilisations financières (1)			040		042				
Total I (5)			044	8 038	048	1 608		6 430	
Actif circulant									
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		050		052				
	Marchandises		060		062				
Avances et acomptes versés sur commandes			064		066				
Créances (2)	Clients et comptes rattachés		068		070				
	Autres (3)		072	13 839	074			13 839	
Valeurs mobilières de placement			080		082				
Disponibilités			084	1 090	086			1 090	
Charges constatées d'avance			092		094				
Total II			096	14 929	098			14 929	
Total général (I + II)			110	22 967	112	1 608		21 359	
PASSIF								Exercice N NET	
Capitaux propres									
Capital social ou individuel								120	1 000
Écarts de réévaluation								124	
Réserve légale								126	
Réserves réglementées								130	100
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants						131	)	132	
Report à nouveau								134	16 113
Résultat de l'exercice								136	-486
Subventions d'investissement								137	
Provisions réglementées								140	
Total I								142	16 727
Provisions pour risques et charges						Total II		154	
Dettes (4)									
Emprunts et dettes assimilées								156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164	
Fournisseurs et comptes rattachés								166	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)						169		172	
Comptes courants d'associés								173	
Autres dettes								175	4 632
Produits constatés d'avance								174	
Total III								176	4 632
Total général (I + II + III)								180	21 359
Renvois									

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE									
								Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N	
Produits d'exploitation									
Ventes de marchandises				209		210			
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214			
	services			217		218		103 348	
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
Production immobilisée						224			
Subventions d'exploitation reçues						226			
Autres produits						230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		103 348	
Charges d'exploitation									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234			
Variation de stock (marchandises)						236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238		2 683	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)						240			
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242		69 326
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle		243		)	244		778
Rémunérations du personnel						250		21 345	
Charges sociales						252		7 982	
Dotations aux amortissements						254		1 608	
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI						255			
Dotations aux provisions						256			
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259		)	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264		103 722	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		-374	
Produits et charges divers									
Produits financiers						(III)	280		
Produits exceptionnels						(IV)	290		
Charges financières						(V)	294		
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		)	(VI)	300	112
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices						(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310		-486	

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312		314	486
Réintégrations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322			
Impôts et taxes non déductibles						324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	112		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Déductions									
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)				986		342			
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)				987					
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)				127					
Zone revitalisation rurale (art. 44 quindécies)				138					
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)				981					
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)				989					
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)				991					
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992					
Investissements et souscriptions outre-mer				344					
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)				345					
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)				993					
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit			346		350			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641					
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		354	374
Déficits									
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)				dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		372	374

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
AMENDES ET PENALITES	112
Divers à déduire	
Libellé	Montant

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES									
Formulaire néant									
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
	ACTIF IMMOBILISÉ								Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
	Fonds commercial	400		402		404		406	
	Autres	410		412		414		416	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
	Terrains	420		422		424		426	
	Constructions	430		432		434		436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446	
	Installations générales, agencements et aménagements divers	450		452		454		456	
	Matériel de transport	460	8 038	462		464		466	8 038
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476	
	Immobilisations financières	480		482		484		486	
	TOTAL	490	8 038	492		494		496	8 038
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
	Fonds commercial	495		497		498		499	
	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500		502		504		506	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552	1 608	554		556	1 608
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
	TOTAL	570		572	1 608	574		576	1 608

2033D										RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES									
										Formulaire néant									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																			
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice											
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606											
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607											
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616											
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626											
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636											
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646											
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656											
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666											
TOTAL		680		682		684		686											
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						Dotations		Reprises											
Fonds commercial						681		683											
Autres immobilisations incorporelles						700		705											
Terrains						710		715											
Constructions						720		725											
Installations techniques, matériel et outillage						730		735											
Installations générales, agencements et aménagements divers						740		745											
Matériel de transport						750		755											
Autres immobilisations corporelles						760		765											
TOTAL						770		775											
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																			
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)																			
780																			
II DÉFICITS REPORTABLES																			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent																			
982																			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)																			
982 bis																			
Nombre d'opérations sur l'exercice																			
982 ter																			
Déficits imputés																			
983																			
Déficits reportables																			
984																			
Déficits de l'exercice																			
860 374																			
TOTAL des déficits restant à reporter																			
870 374																			
III DIVERS																			
Primes et cotisations complémentaires facultatives																			
381																			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 325																			
325																			

154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	151
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	2 024
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

AC RENOVATION

SASU

Au Capital Social de 1 000 €

Divisé en 100 parts de 10 € la part

15, rue Fernand PELLOUTIER 93700 DRANCY

RCS BOBIGNY : 893 358 002

ASSEMBLEE GENERALE DE CLOTURE DES COMPTES ANNUELS

Procès-verbal en date du 20 Juillet 2023

L'an deux Mille Vingt-quatre et le vingt Juillet, à 10 heures.

Les associés de la Société se sont réunis, au siège social de ladite société, susvisée sur la convocation qui leur a été faite par la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Mr CHAHED Anouar, Président

Sont présents :

- Mr CHAHED Anouar
Président, soussigné de première part,
Pour 100 actions, numérotées de 01 à 100 Ci 100 Parts

Total des parts composant le Capital social 100 Parts

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée
En entrant en séance.

Le Président constate que les associés sont présents et qu'ils possèdent ensemble la totalité des Actions sociales, et peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise des trois quarts de capital social, au moins.

Le président peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

- Le rapport de gestion (rapport des comptes annuels)
- La proposition d'affectation du résultat.
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée
- La feuille de présence.

Le président déclare que les documents requis ont été tenu à la disposition avec tous les renseignements exigés par la loi au siège social pendant les quinze jours avant la date de la présente.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

AC RENOVATION

- Le rapport de gestion (rapport des comptes annuels)
- La proposition d'affectation du résultat
- Pouvoir en vue des formalités légales
- Questions diverses

Les associés appelés à voter, donnant acte à l'unanimité à la gérance, du respect intégral de leurs droits quant au mode de convocation de l'assemblée et à la communication des pièces.

Puis lecture est donnée du rapport de gestion.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur la résolution figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée générale des actionnaires, après avoir entendu lecture du Rapport de gestion sur l'ensemble des opérations et sur les comptes définitifs de l'activité arrêtés au 31 décembre 2023, et présentant un résultat comptable déficitaire de -486 Euros, approuve lesdits résultats :

- Les comptes annuels
- Le rapport de gestion

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne quitus au gérant de l'exécution de son mandat et le charge de nouveau cette même Assemblée donne tous pouvoirs au président pour effectuer toutes formalités afférentes à la publication et le dépôt de 1 exemplaire au Greffe du tribunal de commerce et des sociétés de BOBIGNY , pour accomplir toutes déclarations et publicité prescrites par la loi.

L'Assemblée générale ordinaire approuve les propositions de la gérance et après avoir constaté que les comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2023, les approuve tels qu'ils ont été présenté avec un résultat fiscal déficitaire de -374 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale approuve les propositions de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2023 acquis un déficit reportable comptable de -486 Euros, décide de les affecter au compte report à nouveau 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clos.

PRESIDENT
Mr CHAHED ANOUAR



AC RENOVATION

RAPPORT DE GESTION DES COMPTES ANNUELS

L'an deux mille Vingt-quatre et le Vingt Juillet à 10 heures

En exécution et conformément aux dispositions légales et réglementaires, ce rapport de clôture des comptes annuels a été établi afin qu'il soit présenté lors de cette Assemblée Générale Ordinaire, pour que chacun des Associés puissent s'informer des opérations effectuées jusqu'au 31 Décembre 2023, à l'effet que ce rapport soit soumis à votre approbation.

Tous les documents prescrits par la loi vous ont été envoyés avec le rapport pour votre information à savoir :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêté au 31 décembre 2023.
- Le texte de résolutions proposées.

Aucune observation n'est apportée lors de l'établissement des déclarations annuelles et des comptes définitifs afférent à l'activité de ladite société.

Pour les besoins de Gestion des comptes annuels, le bilan a enregistré :

- Des charges d'exploitation pour la liquidation, le compte de :

L'actif brut s'élevant à	22 967 €
Dont un total d'amortissement et provision de	1 608 €
L'actif net s'élevant à.....	21 359 €

Le passif s'élevant comme suit :

Dont un résultat de l'exercice en cours de	-486 €
& report à nouveau de	16 113 €
Dont un apport propre en capital de	1 000 €
Réserve légale	100 €
Et de dettes et Emprunts s'élevant à	4 632 €
Le Passif net	21 359 €

- Un compte de résultat (Production) s'élevant à	103 348 €
- Autres produits	0 €
Dont un total des produits d'exploitation de	103 348 €
Total des charges d'exploitation de	103 722 €
Résultat d'exploitations de	-374 €
Charges financières + divers de	112 €
Produit non admis de	0 €
Impôt sur bénéfice	0 €
Provision réserve légale	0 €
Un état de l'exercice portant un résultat comptable déficitaire	-486 €

Dans le but que l'ensemble de nos diverses propositions disposées à l'approbation de L'Assemblée Générale Ordinaire que nous avons opté à détailler les comptes et annexer à ce rapport 1 copie du bilan afin de faciliter la prise de résolutions et permettre l'ordonnance d'un Quitus au Président pour sa gestion.

Le Président
Mr CHAHED Anouar



AC RENOVATION

FEUILLE DE PRESENCE

Président

Mr. CHAHED Anouar

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CHAHED', written in a cursive style.